

BULLETIN MUNICIPAL

COLLERET – OSTERGNIES



Bardage de la salle des fêtes

Sommaire :

• Bardage de la salle des fêtes	1
• Le mot du maire	2
• Rentrée 2018/2019	3
• Départ de Madame Danvin	3
• Fleurissement	4
• Les ruisseaux de Colletet	4
• Entretien du cimetière	5
• Broyage des branches	6
• Travaux	6
• Dates à retenir	7
• Tickets de ducasse	8
• Un nouveau conseiller	8
• Encombrants	8
• Divers	9
• L'hirondelle rustique	10
• Le coin des associations	11
• Amusons nous!	12
• 14 juillet	17
• Ducasse du 15 août	18
• Les RDV à ne pas manquer	19
• Photos rétro	20



A Maubeuge : à la salle du Faubourg de Mons, route de Mons.
Le mercredi 25 juillet 2018 de 10h à 17h
Le mercredi 8 août 2018 de 10h 17h

LE MOT DU MAIRE

Bientôt les vacances, chacun pourra profiter de l'été, se reposer, recharger les batteries : en un mot profiter de la vie.

D'autres, bien intentionnés, mettront à profit cette période estivale pour commettre leurs méfaits ; aussi il n'est pas inutile de rappeler quelques consignes de sécurité pour ne pas découvrir au retour de vacances les dégâts causés par un cambriolage.

D'abord pensez à mettre à l'abri tous vos équipements de jardin, prévenez de votre départ la gendarmerie, la mairie, votre référent de quartier, vos voisins ou amis, faites relever quotidiennement votre boîte aux lettres, assurez vous que toutes vos ouvertures sont bien fermées.

Aux voisins et amis : ne pas hésiter si vous repérez des présences suspectes aux abords des maisons inhabitées laissant à penser qu'il y a repérage pour un cambriolage : appeler le 17 (numéro urgence gendarmerie qui est l'autorité sur la commune. La police municipale n'étant qu'un renfort).

Parallèlement, la gendarmerie et la police municipale seront présentes autant que faire se peut sur la commune de jour comme de nuit.

Ce n'est pas la garantie qu'il n'y aura pas de vandalisme mais cela peut être dissuasif.

Je voudrai rappeler aux parents qu'un arrêté du maire interdisant la présence d'enfants mineurs après 22h30 sur la voie publique sans être accompagnés d'une personne majeure a été pris et sera appliqué avec fermeté durant cette période d'été plus que d'ordinaire. Les parents savent si leurs enfants sont rentrés au domicile et si tel n'est pas le cas, leur responsabilité sera entièrement engagée et ne pourra faire l'objet d'aucune clémence.

Je suis désolé d'être contraint d'élever le ton mais après les nouvelles dégradations survenues chez les habitants et les bâtiments communaux, je ne peux laisser la situation se détériorer.

En vous souhaitant encore de bonnes vacances.

C. MENISSEZ
Maire

RENTREE 2018/2019



La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre 2018.

Cantine – Garderie

Pour la cantine et la garderie, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants
au plus tard le 20 août 2018 à 17h30 sur ICAP.



Un changement en maternelle !



Madame Audrey DANVIN quitte l'école maternelle où elle était en charge de la classe des tout - petits.

Nous la regretterons et nous lui souhaitons une bonne suite de carrière et beaucoup de satisfaction auprès de ses nouveaux élèves.

Fête des écoles



La fête des écoles s'est bien déroulée le 24 juin sous le soleil à la grande joie des petits et des grands !

ENVIRONNEMENT

Fleurissement

Les vasques suspendues ont repris leurs places estivales avec, cette année, une prédominance dans le bleu et le mauve. Les parterres et bacs arrivés plus tard commencent leur efflorescence et nous livrent leur plus belles couleurs.

Cette année, suite à la demande de quelques villageois, cinq bacs à entretenir supplémentaires ont été implantés, ce qui porte à 20 le nombre de bacs sur la commune.



Les ruisseaux de Colletet

Les cours d'eau lorsqu'ils sont envahis par les herbes (cresson, algues, orties....) s'envasent facilement et n'assurent plus, en cas de fortes pluies, leur rôle d'évacuation du ruissellement des eaux.

La commune est intervenue sur le Lutiau après le pont de la rue Jean Jaurès pour libérer le lit du ruisseau et permettre à nouveau l'écoulement de l'eau.



Le Lutiau couvert par trop de végétation





Le pont de la rue Jean Jaurès début juin

attention

La commune est intervenue pour éviter une éventuelle inondation de cette zone en cas de gros orage comme en juin 2016. Nous vous rappelons cependant les règles du code de l'environnement que les propriétaires riverains se doivent de respecter, règles que l'agglomération (l'AMVS) compte faire appliquer de façon plus drastique dans le cadre de sa compétence GEMAPI (**G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**réventions des **I**nondations). En clair : après mise en demeure, en cas de constat d'infraction, elle fera procéder aux travaux et facturera les contrevenants.

Rappel de l'Article L215-14

Modifié par [Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 8 JORF 31 décembre 2006](#)



Sans préjudice des [articles 556 et 557](#) du code civil et des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Entretien du cimetière

La commune a en charge la gestion de l'espace public qu'est le cimetière. Cela dit, s'il incombe à la municipalité l'entretien de l'accès et de l'environnement du cimetière (pelouses, allées, haies etc...) l'entretien des concessions est du ressort des détenteurs.

Rappelons aussi que la concession ne se limite pas à la tombe ou la stèle mais également aux 25 ou 30cm de part et d'autres du caveau.



Broyage des branches



Le ramassage des branches se fait désormais que sur rendez-vous.

Merci de vous inscrire en mairie, nous interviendrons dans les plus brefs délais.

Nous vous demandons de sortir vos branches la veille en bordure de voirie et de laisser des sacs si vous souhaitez récupérer le paillis.

TRAVAUX



Rénovation rue des écoles



Nettoyage suite aux inondations, route d'Ostergnies



Entretien des espaces verts



DATES A RETENIR

Mairie



- Du 9 juillet au 4 août inclus les horaires de la mairie seront inchangés. (voir ci-dessous)
- Du 6 août au 18 août elle sera ouverte le matin de 8h30 à 12h.
- Fermée le mercredi 15 août.
- A partir du 20 août, horaires normaux :

Le lundi et mardi de 8h30 à 12h00 et de 16h30 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 16h30 à 18h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00 fermé l'après midi

Le samedi de 8h30 à 11h30

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 30 juillet au 19 août inclus.



Ducasse



La distribution des tickets de manèges (8tours/enfant) se fera en mairie **UNIQUEMENT** aux permanences suivantes :

- Le samedi 21/07 de 9h30 à 11h30
- Le samedi 28/07 de 9h30 à 11h30
- Le samedi 04/08 de 9h30 à 11h30
- Le samedi 11/08 de 9h30 à 11h30

(En dehors de ces dates, aucun ticket ne sera remis)

Sont concernés les enfants habitant à Colleret, nés entre le 01/01/2004 et le 01/08/2016 sur présentation du livret de famille. (Seuls les tickets de couleur bleue seront acceptés par les forains)

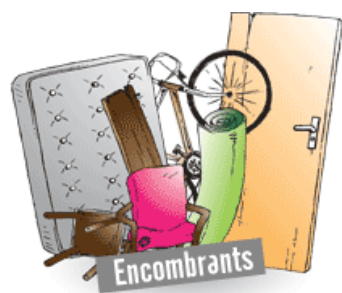
UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Sébastien Huchette a accepté le poste de conseiller municipal lors du dernier Conseil en lieu et place de Madame Marie -José Ravillion.

Il a pris ses fonctions et siègera au sein des commissions laissées vacantes par notre collègue.



Encombrants



Prochain passage le jeudi 7 septembre 2018.

Ne seront pas collectés : Électroménager, informatique, les détergents, décapants, acides, herbicides, aérosols, peintures, solvants, vernis...

Pour les déchets non collectés, rendez-vous en déchetterie !

Elles vous accueillent gratuitement, du lundi au dimanche matin !

Plus d'infos sur : - mairiecolleret.fr

- agglo-maubeugevaldesambre.fr/les-dechetteries/

Déchets verts

Du 3 avril au 30 octobre 2018

Le ramassage est assuré **gratuitement** par des associations d'insertion dans la limite de 3 collectes par foyer.

Si vous sollicitez un 4^e passage, il vous sera facturé 5€.

J'appelle l'équipe de collecte en charge du ramassage dans ma commune

Par téléphone : **06 77 39 53 41** (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou **06 73 55 11 81** (le lundi de 9h à 12h).

Par email : dechetsverts@gessa.fr



Divers



Les travaux de bricolage, jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, débroussaileuses, perceuses, compresseurs ne peuvent être effectués qu'en semaine de 8h à 20h.

Ils sont tolérés le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.
(arrêté du Maire, du 01/07/2003)

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets à l'air libre.

Les déchets doivent être déposés en déchetterie.

Interdiction de brûler les végétaux, matériaux (pneumatiques, palettes, polystyrène).

Brûler ses déchets peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €

(art 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et art 131-13 du code pénal)



Vacances



Si vous quittez pour un temps votre domicile, pensez à prendre les dispositions suivantes



PENSEZ A VERROUILLER

Vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



PLACEZ EN LIEU SÛR

Et éloignez des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



LES GENDARMES

Ils sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

UNE URGENCE



Composez le 17 (urgence)

La gendarmerie de Solre le château au 03.27.63.21.23

L'hirondelle rustique

Un peu de douceur dans ce monde de brutes !

Peut-être avez-vous eu, comme nous, cette année encore, le plaisir de voir revenir un couple d'hirondelles dans un nid occupé déjà depuis plusieurs années et situé sous une solive du toit de notre grange.

Cette hirondelle rustique fait partie des cinq espèces d'hirondelles les plus répandues.

C'est un oiseau de la famille des passereaux. On la reconnaît à sa longue queue fourchue, à sa gorge rouge - brique et à son ventre blanc - crème.



Le dessus, de la tête à la queue est d'un bleu métallique.

Le nid a la forme d'une moitié de coupe d'environ 22 cm de diamètre et de 11 cm de profondeur. Il a été construit à l'aide de brindilles, de crins d'animaux, de plumes de poules, cimentés par de la boue récupérée dans les flaques d'eau. Il est très solide. L'an dernier, il a abrité quatre jeunes avec leurs parents et cette année, cinq oisillons y ont vu le jour. Ils sont nés vers le 15 mai et dès lors, les parents ont fait des allers - retours incessants pour les nourrir (jusqu'à 400 par jour). Ces oiseaux se nourrissent exclusivement d'insectes volants (mouches, moustiques, etc...) qu'ils happent en plein vol.

Vers le 20 juin, les petits ont pris leur envol. C'était fantastique d'assister au premier vol!

Pour les inciter à quitter le nid, les parents cessent de les nourrir puis ils se présentent à eux le bec chargé de nourriture mais restent à distance des petits. Ces derniers, affamés, s'élancent hors du nid en direction de la nourriture. Une fois dans le vide, ils agitent vigoureusement leurs ailes sous les encouragements des parents. Après quelques exercices similaires, ils sont prêts. Dès lors, on peut assister à un ballet incessant où parents et enfants volent et virevoltent de concert à toute vitesse en poussant des petits cris joyeux et mélodieux.

La joie de vivre à l'état pur!

Mais combien de souffrances, d'efforts, de courage a-t-il fallu aux parents pour en arriver là ? Ils ont dû parcourir de 6000 à 7000 kms, traverser un désert puis la méditerranée, subir des variations climatiques capables de les anéantir. Ces petits êtres dont le poids moyen atteint 20 g ont absolument besoin de se nourrir tout au long de leur migration. Tout ce qui diminue le nombre d'insectes réduit le nombre d'hirondelles. Par exemple, un coup de froid, une tempête de sable, les pesticides, la destruction des haies, le drainage, les suppressions des roselières et des marais qui empêchent les hirondelles de se regrouper avant la migration. Et puis, il y a les hommes qui détruisent les nids parce que les déjections les importunent (alors qu'il suffit de mettre une planchette sous le nid qui retiendrait les saletés).



Depuis ces dix dernières années, le nombre d'hirondelles a chuté de 46% au moins dans nos campagnes. L'hirondelle rustique bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis 1981.

IL EST INTERDIT DE LA DETRUIRE AINSI QUE SES ŒUFS ET SES NIDS.

Un proverbe dit que l'hirondelle ne fait pas le printemps mais que serait le printemps sans hirondelles?

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Une nouvelle saison de Gymnastique d'Entretien pour Adultes reprendra

le mardi 4 septembre 2018

À la salle des fêtes de COLLERET

Les cours ont lieu en musique : - le mardi de 13h45 à 14h45

- le jeudi de 19h à 20h

Ils sont ouverts à tous, dames et messieurs, sous couvert d'un certificat médical d'aptitude.

Renseignements complémentaires au 03.27.67.71.79 ou au 03.61.21.03.37

GEA
JOIE ET SANTE
COLLERET



Vous débutez et l'informatique vous fait peur !

Vous souhaitez :

- Connaître le fonctionnement de votre ordinateur
- Faire vos premiers pas en bureautique
- Rechercher des informations sur Internet
- Vous servir de votre messagerie
- Retoucher vos photos numériques, réaliser des montages, etc...

Alors rejoignez nous !

Nous vous accueillerons lors d'une réunion d'informations et de découvertes :

Le jeudi 6 septembre 2018 de 18h à 19h30

À la salle R. Tache

Informations au 03.27.67.71.79

Souffle et Création



L'Association « Souffle et Création » vous propose un cours
de **Qi Gong**

氣
功

Pratiqué depuis plusieurs millénaires en Chine, le Qi Gong répond aux besoins d'équilibre et de détente des occidentaux face aux aléas de la vie moderne.

Grâce à l'enchaînement de mouvements lents associés à la respiration et à l'intention, le Qi Gong permet de tonifier le corps et d'apaiser l'esprit.

A la salle des fêtes de Colleret, le **mercredi de 18h à 19h 30**.

Les cours commenceront le **5 septembre** et seront rythmés sur le calendrier scolaire.

Cette pratique est accessible au plus grand nombre.

(Une tenue souple est conseillée).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, prendre contact avec Giusi Di Maria +32 497 35 17 80 ou
Sylvain Petit +33 6 74 72 06 48

AMUSONS NOUS!

HORIZONTALLEMENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

1 Victimes de graves dégâts. **2** Réalité. **3** Fait danser. Prodigieux **4** Langue romane. Boîte à votes. **5** Virage sur skis. Ses satellites se sont émancipés. **6** Dépassée. **7** Rendit plus propre. Agence dont le siège est à Paris. **8** Réfléchi. Faisait bouillir pépé. **9** Pousse sur les vieux arbres. Gaillard d'avant. **10** Equipe. Aussitôt écrit, aussitôt lu. **11** Aussi noir ou blanc. Est devenu suisse sur le tard. **12** Relâche. Homme de troupe. **13** Bouclettes.

VERTICALEMENT

1 Sans charpente. Espace vert **2** Scrupuleux. Corrompre. **3** Abject. A bout de forces. Ancêtre du vélo. **4** C'est la marque d'un esprit responsable. Masses de neige. **5** Coqueluche de fan. Laisse voir le cuir. Carré de terre. **6** Exclamation méridionale. Discrédité. Image **7** Ceinte. Il traverse Gravelines. **8** Cherches la fève. Réclame. **9** Saveur. Récipients. Sur une minute.

MOTS CASES

[illegible]

3

ACE
ASO
BEA
BEC
CSG
IS
ORE
PRE
REG
SAC
SAS
TNP
TTC
UBE

4

BANS
COLS
ELEE
ESTE
INSU
MILO
MORO
NAIN
NOUE
PLUT
SAIN
SUEE
TALC
TANT
TILT
UREE

6

AEREES
BAREME
ENOUES
ORIOLA
PLEINS
RIEURS
SŒURS
SOULER
STEPPE

5
BASTA
CANOE
OBIER
RESTO
SECTE
TENOR

7

ENFANCE
LIMPIDE
PRESLEY
REMORAS
UROPODE

8

AEGYRINE
 ALCALOSE
 CUBAINESE-
 PAISSES
 LAUREATS
 REDRESSE
 SURSAUTS

9

AID - EL - FTR
ENTREVUES
REMUANTES

10

INTESTINES

11

CLEPTOMANES

12

CORPORATISME

SUDOKU

FACILE

4		9		7		8		5
5								6
7		2	3		5		9	
				9		6		
			6			5	8	
			8					
8				6		7		
9	5	6			8		2	4
3		1			4			

1					2		6	
		8	9			7		2
		7	3		8	9	1	
3	1						2	9
2	8						4	
	9	3	2		7	5		
7		2	4		3	1		
	4		5					3

MOYEN

						9		4
3				4				
8	7	4	5			6		
6				1	3		2	
					6	7		
	9							
	1	3				4		
4	5	7				8		
					7			

	7		5			6		8
8				7	9	2		1
	6			4		7		
3				2	8		7	
4								
	9		4	6				3
		3		5			8	
		8	2	3				7
9		5			6		1	

DIFFICILE

	7				8		2	
5		6	1					
		3					8	1
4		2			7		3	
	1	5		6		2	4	
	3			4		1		7
			2			3		8
	2			8			9	
8	4					6		

							7	
3		5	9		2			
					7	2		1
	3	2	7	6			1	
		4	8				5	
		6		5	9	7	4	
4	2		6					
			4		8		9	6
		3						



Le Football est ta passion?

L'AFC Colleret

Recrute pour la saison 2018—2019

Toutes Catégories

Plaisir — Respect — Engagement — Tolérance

Envie de faire partie de l'aventure?

N'hésite pas ! Rejoins nous. Pour plus d'informations

Tél : 06.86.67.35.09 ou 06.44.00.40.16



**SAMEDI
15 SEPT. 2018**

et la chasse Nord Est

Présentent leur 3^{ème} édition
de la fête de l'Automne
à partir de 10h00
à la salle des fêtes de Colleret

Barbier
bouteiller
Conserverie artisanale
Glace maison bio
De nombreux exposants

Petite restauration, Buvette, Animation

Rejoignez-nous sur
facebook
Api Colleret

L'association « Api'Colleret » intervient en cas d'essaimage d'abeilles.

Contact 06.25.15.67.18



JUDO CLUB COLLERET - COUSOLRE - RECQUIGNIES - ASSEVENT

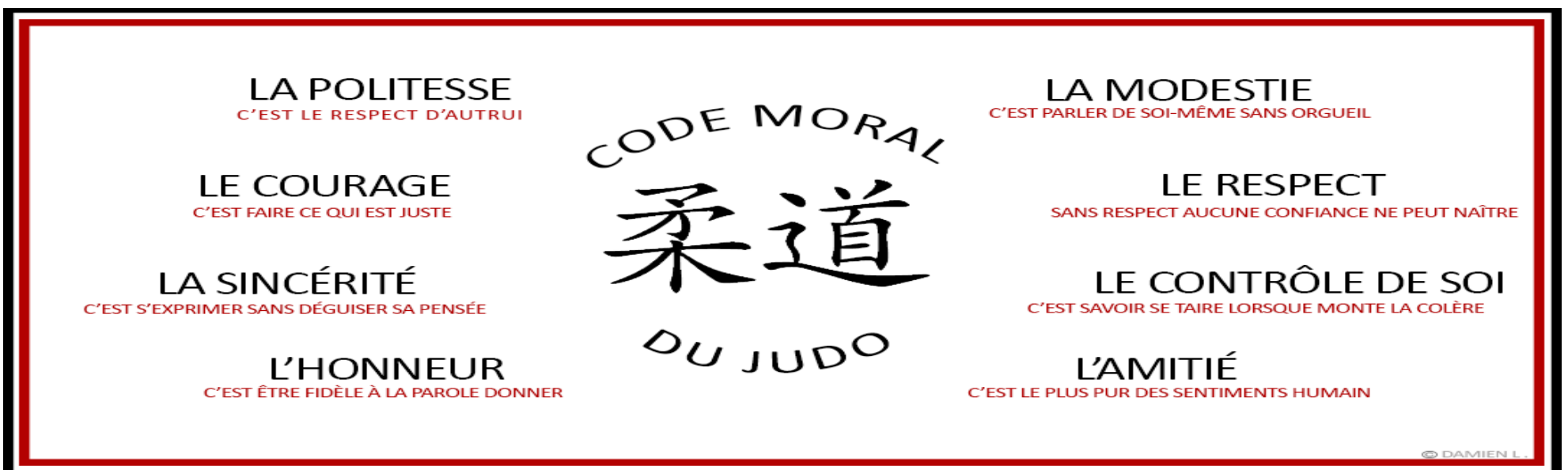
Reprise des cours le mardi 4 septembre 2018 à la salle de Judo à Colleret

AVANTAGES : Possibilité de s'entraîner à Cousolre, Recquignies et Assevent.

RENSEIGNEMENTS : Hervé DUMAS entraîneur breveté d'état
06.70.39.10.54 ou le 03.27.68.99.89

ACTIVITES :

- * Succès du championnat du Club avec tous les judokas (petits & grands) environ 200 judokas et les gradins remplis.
- * Goûter de St Nicolas et pot de l'amitié.
- * Remise des récompenses pour tous les judokas, compétiteurs ou non et pot de l'amitié.



RESULTATS 2017 - 2018 :

- * Plusieurs podiums pour les Poussins lors des compétitions officielles à Fourmies.
- * Podiums pour les Benjamins, Minimes, Cadets Juniors, Séniors ou championnat départemental.
- * **Lou Dumas** qualifiée au championnat de France à Clermont - Ferrand après avoir fini 3ème au championnat régional.
- * **Kevin Balcaen** qualifié au demi finale de France après sa 3ème place au championnat départemental.
- * **Hervé Dumas** finit 2ème au tournoi international de Mouvaux.
- * Nouvelles ceintures noires : - **Gwenaël Hautier** 18 ans
- **Thomas Dewatignes** 17 ans
- **Lou Dumas** 16 ans
- * 2ème Dan : - **Steeve Magnier**
- **Kevin Balcaen**



RESULTATS 2018 - 2019 :

- * **Gianni La Piccirella** participe au championnat du monde au Mexique en octobre 2018.



Numéro 5 **Souvenirs...**

Souvenirs...

de Daniel

Le Club
de l'Amitié

Connaissez vous le nom des rues de votre village ?

Si l'on dit la rue DEQUENE, les habitants de Colleret savent que cette rue va de la place de l'Europe à partir de l'église et s'arrête à la chapelle avant la rue des fusillés.

Mais qui était Jean Dequene ? Qu'a-t-il fait pour que son nom soit donné à cette rue.

Là c'est plus difficile.

Regardons avec attention la plaque indiquant le nom de la rue, juste en dessous, une niche visible, celle-ci nous informe que Jean Dequêne fut fusillé par les allemands.

Jean Maurice Dequêne est né à Hestrud le 17 juin 1920.

Il s'est marié à Colleret avec Raymonde BRUGNEAUX le 15 novembre 1941.

Il est décédé au fort de Seclin le 20 juin 1944.

Il venait d'avoir 24 ans.

Qu'a-t-il fait pour mourir si jeune. ?

Ouvrier chez Beaume - Marpent pendant la seconde guerre mondiale, Jean Dequêne habitait en face du presbytère, avec son épouse.

Jean s'était engagé à résister contre l'oppression allemande. Il était membre du groupe « Douaumont » des Francs-tireurs et partisans français (FTP) de la zone de Jeumont.

A la suite d'une opération particulièrement périlleuse montée contre l'occupant pour le déraillement d'un train à Rousies, Jean fut arrêté, incarcéré à Maubeuge puis transféré à Loos.

Après de longs mois d'interrogatoires et de tortures par les nazis il fut condamné à la peine de mort par le tribunal spécial du 65^e corps d'armée allemand de la citadelle de Lille.

Conduit au fort de Seclin, les allemands le fusillèrent le 20 juin 1944.

Son corps a été rapatrié dans son village natal après la guerre et la commune d'Hestrud l'enterra dignement au cours d'une cérémonie.

Rendons hommage à tous ces résistants qui ont payé de leur vie le prix de notre liberté. Ils ont su porter les valeurs de courage, d'audace et de liberté et s'opposer au fascisme. Nous avons encore besoin aujourd'hui de leurs exemples pour nous dépasser.

Le 15 mai 1945 Charles de Gaulle leur rendait hommage.

« Combattants de la Résistance tués au maquis et au poteau d'exécution, vous tous qui à votre dernier souffle avez mêlé le nom de la France, c'est vous qui avez exalté les courages, sanctifié l'effort, cimenté les résolutions (...). Votre exemple est, aujourd'hui, la raison de notre fierté. Votre gloire sera, pour jamais, la compagne de notre espérance »

Nous leur serons éternellement reconnaissants et redevables car ils nous permettent de mener une vie de paix et de bonheur, sur cette terre de France.

- Le fort de Seclin servit d'annexe à la prison de Loos. Entre le 7 juin et le 24 août 1944, [69 résistants ont été fusillés](#) dont Jean Dequêne le 20 juin 1944.

- A Hestrud se trouve un monument commémoratif sur lequel est accolé une plaque.

Nous pouvons y lire le nom de Jean Dequêne.

- A Colleret, le conseil municipal dans sa séance du 5 novembre 1945 donna le nom de Jean Dequêne à la rue de l'église.

- Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés, par leurs souvenirs, à écrire cette page et nous remercions l'association « Racines et Patrimoine » pour son dossier sur Jean Dequêne.





COLLERET

Fête nationale

13 juillet 2018

19h00

Bal populaire animé par RMS concept

Moules-frites



22h45

Feu d'artifice
offert par la municipalité
Lancé rue Guynemer
(derrière la salle des fêtes)

MOULES FRITES À PARTIR DE 19H



14 juillet 2018



COLLERET

10h30

Concours des vélos fleuris



11h00

Rassemblement de la population, des associations et des enfants sur la place,
Pour le traditionnel défilé au rythme des pas de l'association la Nervie
ainsi qu'aux airs entraînants de la Fanfare de Bersillies l'abbaye

De 14h à 18h Salle R. Tache

Jeux anciens pour les enfants (gratuits)
Concours de Baby Foot (5€ par équipe)
Foot sur bâche (gratuit)
Buvette et pâtisseries seront proposées toute l'après-midi

16h00

Concert du Groupe Sweet Saloon



Dès 19h Salle des fêtes

Bal populaire animé par RMS concept
Moules / frites



Concours de pétanque au stade Lebrun Malderez
inscription de 13h30 à 14h45
10€ par équipe - Jet du But à 15h
Buvette



DUCASSE DE COLLERET 2018

Samedi 11 août

17h : Inauguration officielle des festivités

19h : FRITES MOULES
à la salle des fêtes

21h : Soirée animée par
« RMS Concept »



Dimanche 12 août

19h : FRITES MOULES
à la salle des fêtes

21h : Soirée animée par
« RMS Concept »

Mercredi 15 août

14h30 : COURSE CYCLISTE
13ème Grand Prix « MICHEL DECAMPS »

19h : CONCERT gratuit à l'église
par la Philharmonie l'Union de Cousolre

19h : FRITES MOULES à la salle des fêtes

21h : Soirée animée par « RMS Concept »



Avec le soutien de la municipalité de COLLERET

Pendant les 3 jours, restauration et buvette assurées par les associations

Les rendez-vous à ne pas manquer
Plus d'infos sur : mairiecolleret.fr

JUILLET

13 juillet	Bal populaire 19h Feu d'artifice 22h45	Salle des fêtes Rue Guynemer	Commune & AFCC & Grde Bruyère
14 juillet	Concours de vélos fleuris à 10h30	Place de l'Europe	Jeunesse de Colleret
14 juillet	Défilé départ place de l'Europe 11h		Commune
14 juillet	Jeux anciens pour enfants de 14h à 18h	Salle R. Tache	Jeunesse de Colleret
14 juillet	Concours de pétanque	Stade	AFCC
14 juillet	Concert « Sweet Saloon »	R. Tache	Jeunesse de Colleret

AOÛT

11, 12 & 15 août	Ducasse	Place de l'Europe	Commune & Inter associations
15 août	Course cycliste 14h30	Association sportive cyclisme	
15 août	Concert	église	Philharmonie l'Union de Cousolre
18 août	Tournoi de foot	stade	AFCC
18 août	Repas dansant « soirée Hawaïenne »	Salle des fêtes	La Jeunesse de Colleret

SEPTEMBRE

1 septembre	Concours blanc	Étang	Ch'la Coule Douce
8 septembre	Repas	Salle des fêtes	AFCC
9 septembre	Journée truites	Etang	Ch'La Coule Douce
15 septembre	Fête d'automne	Salle des fêtes	Api'Colleret & Chasse Nord-est
30 septembre	Fête du cheval Concours Equifeel	Ecuries	Les Cavaliers du Val &
	Les ateliers des artistes		Le Collectif SAJEPI

Photos rétro

Inauguration du lotissement
« La grande Bruyère »
Le 23 mars 2018



Anniversaire Mme Lecomte
(103 ans) au Verlainne
Le 28 mars 2018



Repas dansant « Le printemps » organisé par l'Amicale Laïque
Le 17 mars 2018



Remise des diplômes du stage de foot organisé par l'AFC de Colleret le 27 avril 2018

Marche gourmande
organisée par la Jeunesse de
Colleret
le 6 mai 2018



Défilé du 8 mai

Remise du diplôme du travail
Mme Dematte (40 ans).
Le 8 mai 2018

